

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière : Autres
actes de gestion du
domaine privé

Séance du Conseil Municipal du 30 Octobre 2017,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET :
ETABLISSEMENT
DU RESEAU
D'EAUX USEES AU
LIEUDIT « SAINT
ROCH » :
CONVENTION DE
SERVITUDE DE
PASSAGE

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, EL KHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,
M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,
Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,
M. RATABOUIL Michel donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPALX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 24.10.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 24.10.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU :

07 NOV. 2017

Secrétaire : Mme Sarah EL KHAZ,

Monsieur le Maire rappelle que la Ville a décidé de procéder à l'implantation
d'une canalisation d'eaux usées au lieudit « Saint Roch » à Castelnaudary.

Dans le cadre des travaux nécessaires à la mise en place de ce réseau, la
Commune est amenée à poser une canalisation en bordure des propriétés
privées.

Suite aux négociations amiables engagées avec les propriétaires concernés,
ces derniers ont donné leur accord en vue d'une servitude de passage à titre
gratuit, dont les principales conditions sont les suivantes :

propriétaire	parcelle	longueur et largeur de la servitude	Ouvrages accessoires
M. Louis BOUAT et Mme Régine BLACHERE née BOUAT	AK 267	Longueur : 103.50 mètres, Largeur : 4.00 mètres Profondeur : 1.00 mètre	3 regards en diamètre 800
Mme Ann Margaret MEREWOOD	AK 302	Longueur : 21.25 mètres, Largeur : 4.00 mètres Profondeur : 1.00 mètre	1 regard en diamètre 800
M.et Mme Jean SURRE	AK 301	Longueur : 4.50 mètres, Largeur : 4.00 mètres Profondeur : 1.00 mètre	néant
	AK 303	Longueur : 38.78 mètres, Largeur : 4.00 mètres Profondeur : 1.00 mètre	2 regards en diamètre 800

Monsieur le Maire propose donc de contracter une convention de servitude de passage entre la Commune et les propriétaires concernés.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 26 octobre 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions avec les propriétaires concernés,

INDIQUE que les conventions seront régularisées par un acte authentique et publiées au bureau des hypothèques, à la charge exclusive de la Commune,

PRECISE que les propriétaires ont consenti une autorisation de travaux préalablement à la signature de la convention de servitude et de l'acte authentique,

PRECISE que cette opération est inscrite au budget Assainissement 2018.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 30 Octobre 2017.

Le Maire,


Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

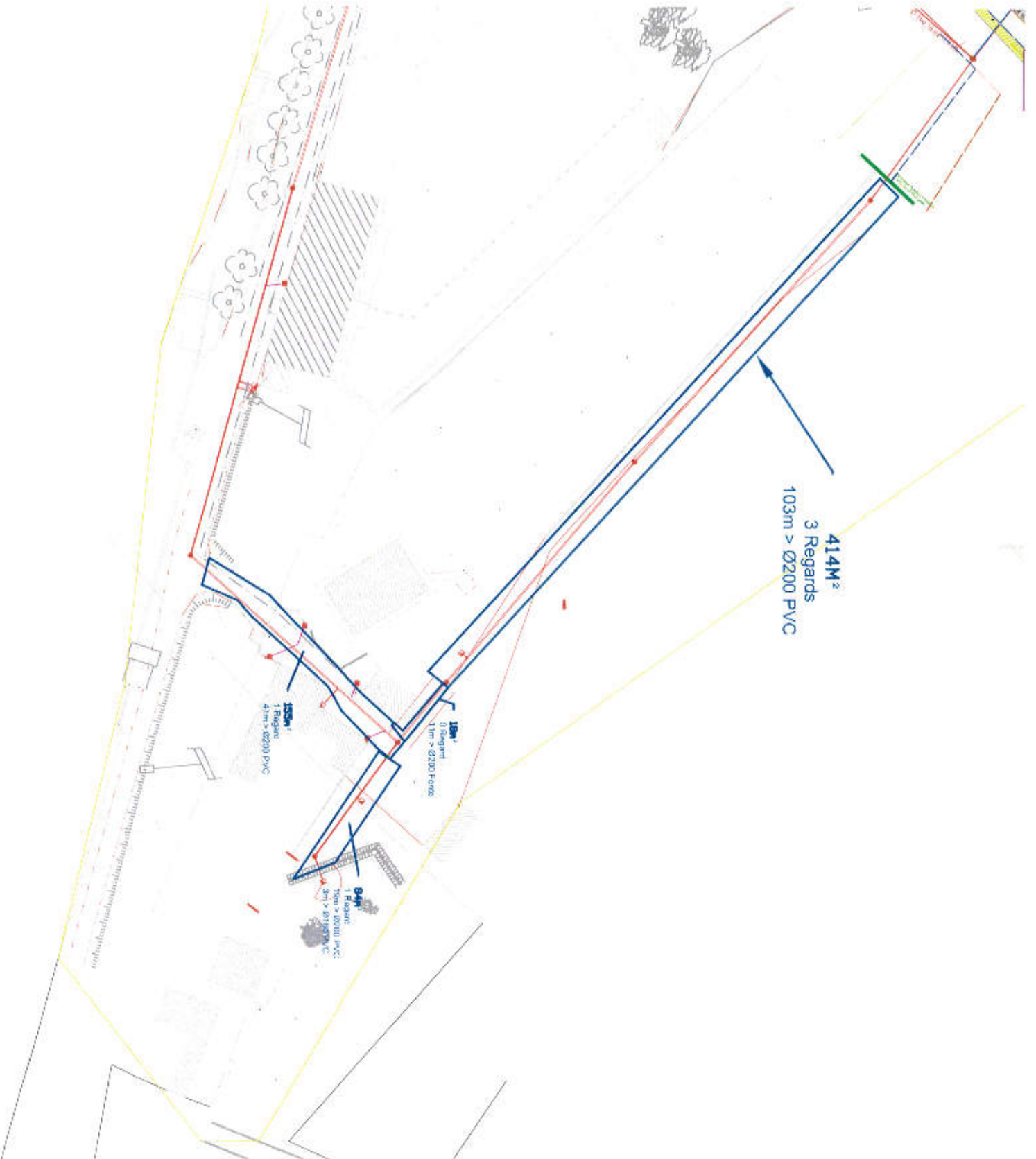


Ampliation faite le :
06 NOV. 2017
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
02 NOV. 2017
Par publication le :
07 NOV. 2017
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANFOINE





414M²
3 Regards
103m > Ø200 PVC

1 Regard
41m > Ø200 PVC

1 Regard
11m > Ø200 PVC

1 Regard
10m > Ø200 PVC